

LEÇON SUR LA LUXATION CONGÉNITALE DE LA HANCHE

Faite le 3 Mai 1923, à la clinique de Chirurgie infantile de Paris.

Par le Dr Georges AUDET,

Docteur en médecine de l'Université Laval, assistant étranger à la
Clinique du Prof. Broca, chargé de leçons aux stagiaires.

La luxation congénitale de la hanche est une des malformations les plus fréquentes. Quelques auteurs, tels que Verneuil et Reclus, se basant sur le fait que cette luxation n'est presque jamais constatée avant que le sujet n'ait marché, ce qui d'ailleurs est erroné, ont soutenu qu'elle se produit progressivement à la faveur de troubles musculaires, par paralysie des fessiers, avec contracture des adducteurs. Or on n'a jamais vu de lésions dégénératives dans les muscles péri-articulaires; ces muscles, sans aucun doute, sont grêles mais de structure normale. D'autres y ont vu une luxation traumatique intra-utérine ou obstétricale, théorie qui ne va pas avec l'absence constante de déchirure capsulaire. Avec M. Broca, je crois qu'il est rationnel de pencher plutôt vers la malformation en se basant sur les deux arguments suivants, à savoir que cette luxation est héréditaire et familiale dans 25% des cas et qu'elle est nettement plus fréquente chez les filles dans la proportion de 7 contre 1.

Anatomie pathologique.—La luxation ongénitale peut être unilatérale ou bilatérale. L'unilatérale est plus fréquente avec, dit-on, prédominance à gauche, mais dans un grand nombre de cas, un examen attentif de l'autre articulation pourra révéler l'existence de malformations légères portant soit sur le cotyle, soit sur la tête fémorale.

Variétés — Suivant le degré de migration de la tête fémorale en dehors de la cavité on a décrit différentes variétés qui sont :

- 1^o—La malformation simple,
- 2^o—La subluxation,
- 3^o—La luxation sus-cotyloïdienne pure,
- 4^o—La luxation sus-cotyloïdienne et iliaque,
- 5^o—La luxation iliaque.

Dans la 1^{ère} variété, le rapport normal est conservé entre la tête fémorale et le fond du cotyle, mais la radiographie nous fait bien voir quelques malformations légères constituant comme l'amorce d'une luxation plus ou moins prochaine, le cotyle est peu profond, le toit court et redressé.

La subluxation est le second degré. Elle est assez fréquente. Dans ce